



PRIX 2018
**ÉNERGIES
CITOYENNES**



Toulouse Métropole fait pousser des fermes solaires

Primée par les Prix Énergies Citoyennes dans la catégorie « Collectivités territoriales et EPCI de plus de 100 000 habitants », Toulouse Métropole (31) verra de nombreux projets sortir de terre en 2019, en particulier dans le solaire et les réseaux de chaleur.

Avec près de 756 000 habitants, Toulouse Métropole est la plus grande collectivité lauréate des Prix Énergies Citoyennes de l'édition 2018. Ses actions dans le domaine énergétique sont multiples, car ses objectifs sont élevés : son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) adopté en 2017 prévoit de réduire de 40 % ses émissions de gaz à effet de serre en 2030. De nombreux projets vont se concrétiser au cours de cette année.

Deux champs photovoltaïques en 2019

Côté solaire, une première centrale photovoltaïque de 2 000 MWh est en service depuis mars 2018. Elle est installée sur le toit du marché d'intérêt national, soit 10 000 m². « C'est le début d'une série de projets, encore plus importants, qui montrent notre volonté politique », affirme François Chollet, Vice-président de Toulouse Métropole en charge du développement durable. Ainsi, deux champs photovoltaïques posés sur des toits, de grande puissances sont programmés pour 2019 : le premier aura une production de 2,4 GWh et le second de 20,7 Gwh.

Des réseaux de chaleur en création

La Métropole développe par ailleurs ses réseaux de chaleur et de froid. Elle mettra en service, cette année aussi, le premier réseau de France (900 mètres) alimenté

intégralement avec des déchets ménagers et industriels. Via l'usine d'incinération, le gisement de 275 000 tonnes de déchets permettra de chauffer près de 20 000 m² de bureaux dès 2019, et... 54 000 m² de plus en 2025.

Un deuxième réseau de chaleur de 35 km fonctionne déjà dans le quartier du Mirail et un troisième, long de 5 km, situé à Blagnac, sera étendu en 2019. « Ces réseaux sont alimentés aussi par la géothermie », précise l' élu.

Deux autres sources d'énergies renouvelables sont également exploitées : la méthanisation et l'hydroélectricité. Ainsi, une usine de production de biogaz à partir de boues de stations d'épuration est en construction, afin d'être opérationnelle en 2020. Enfin, l'énergie hydraulique de la Garonne est mise à contribution. En plus d'une centrale historique, une seconde centrale hydroélectrique a été mise en service en 2016.

TÉMOIGNAGE

François Chollet,
Vice-président de Toulouse
Métropole en charge du
développement durable :

« Ce Prix nous motive pour poursuivre notre politique énergétique »



crédit photo : David Warner

« Ce Prix Énergies Citoyennes est à la fois une surprise et un encouragement, tant pour les élus que pour les services, très motivés par cette candidature. Ils nous ont permis de nous confronter à d'autres villes, de nouer de nouveaux contacts et de partager nos expériences. J'ai apprécié également les échanges avec le prestigieux jury. Ce Prix nous donne de la motivation pour poursuivre notre politique énergétique. Nos projets représentent de gros investissements, mais nous savons qu'ils sont vertueux. Pour sensibiliser les habitants, nous mettons en place, en 2019, un cadastre solaire qui permettra à chacun de pouvoir évaluer la production photovoltaïque de son propre toit. Cet outil s'adresse aussi aux entreprises et collectivités du territoire et sera accompagné de conseils pour finaliser les projets. »



Crédit photo : Solvée énergie

Centrale solaire sur le toit du marché d'intérêt national.



Réseau de Chaleur à Toulouse

Crédit photo : Toulouse Métropole